

COMMUNIQUÉ 19 Avril 2020

VISITES AUX PERSONNES AGEES : L'AD-PA SALUE L'ECOUTE ET LA DECISION DE L'ETAT

L'AD-PA avait dès le mois de mars indiqué qu'il convenait de trouver un juste équilibre entre santé physique et psychique dans le cadre du confinement et obtenu en ce sens la saisine du CCNE sur ce sujet.

Elle tient donc à saluer la décision de l'Etat de ré-ouvrir la possibilité de visites de familles et proches au sein des établissements pour personnes âgées.

Cette décision très encourageante, compte tenu du nécessaire prolongement du confinement sur les semaines à venir, devra également permettre d'en adapter les modalités afin que les kinésithérapeutes et bénévoles puissent également ré-intervenir pour préserver et accompagner autonomie à la marche et de temps de vie sociale.

L'Etat a enfin parfaitement raison de rappeler le très grand engagement des professionnels des établissements et services à domicile pour personnes âgées et devra donc parallèlement engager un renfort significatif des équipes, notamment en temps de psychologues pour soutenir personnes âgées, familles et professionnels.

Pour tout contact Pascal CHAMPVERT Romain GIZOLME Tel: 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

f

@AssociationADPA

https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669

http://ad-pa.blogspot.fr/

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées

E-mail: ad-pa@orange.fr – Site: www.ad-pa.fr